



SCHWEIZERISCHER BUNDESRAT
CONSEIL FÉDÉRAL SUISSE
CONSIGLIO FEDERALE SVIZZERO

Beschluss

Décision

Decisione

28 OCT. 1987

1926

DEPARTEMENT FÉDÉRAL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
DIPARTIMENTO FEDERALE DEGLI AFFARI ESTERI

Berne, le 19 octobre 1987

Aide financière de Frs 5 millions au Tchad pour financer un projet de soutien à la gestion économique et financière en cofinancement avec l'IDA

Vu la proposition du DFAE du 19 octobre 1987

Vu les résultats de la procédure de co-rapport, il est
décidé :

Une aide financière non remboursable de Frs 5 millions est accordée en faveur du projet de soutien à la gestion économique et financière au Tchad en cofinancement avec l'IDA.

Ce montant sera imputé au Crédit de programme de Frs 1,8 milliards pour la coopération technique et l'aide financière en faveur des pays en développement (AF du 18 septembre 1984).

Les dépenses découlant de cet engagement seront imputées à la rubrique budgétaire 202.493.01.

Pour extrait conforme

Le Secrétaire

Protokollauszug an:

 ohne / mit Beilage

n.V. z.K.	Dep.	Anz.	Akten
x	EDA	6	-
	EDI		
	EJPD		
	EMD		
x	EFD	7	-
x	EVD	7	-
	EVED		
	BK		
x	EFK	2	-
x	Fin.Del.	2	-





EIDGENÖSSISCHES DEPARTEMENT
FÜR AUSWÄRTIGE ANGELEGENHEITEN

DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

DIPARTIMENTO FEDERALE DEGLI AFFARI ESTERI

Berne, le 19 octobre 1987

AU CONSEIL FEDERAL

Fera l'objet d'un communiqué
de presse après signature
de l'accord

Tchad : aide financière pour un projet de soutien à la gestion économique
et financière - cofinancement IDA, Frs 5'000'000.--

I

Cette proposition demande l'octroi d'une contribution non remboursable de Frs 5 millions pour un projet de soutien à la gestion économique et financière au Tchad en cofinancement avec l'IDA dans le cadre de notre programme de coopération avec cette institution.

Les principaux objectifs du projet sont d'appuyer le Gouvernement en matière de gestion économique et financière du pays, plus particulièrement, dans la mise en oeuvre de sa politique économique. Le projet aidera entre autre le Gouvernement à augmenter les recettes de l'Etat, à améliorer la formation de ses cadres et à rétablir la base statistique. Ce projet a été conçu pour répondre aux besoins les plus urgents en matière de gestion économique au Tchad, afin de favoriser la relance économique d'après-guerre. Il est nécessaire de renforcer la capacité du Gouvernement pour qu'il puisse mieux définir et exécuter une stratégie de développement, un programme d'investissement et des politiques sectorielles, ainsi que mobiliser des recettes fiscales appropriées.

Le projet s'insère dans un ensemble d'actions destinées à renforcer la capacité institutionnelle du Gouvernement et est conçu comme un complément aux ressources déjà mises en place par l'aide bilatérale et par l'aide multilatérale. Le coût total est estimé à \$11,8 millions. Le projet comportera quatre volets : (1) fonds d'assistance technique et logistique, (2) bâtiments et équipement pour les Ministères des Finances et du Plan, (3) formation, (4) recensement démographique. La contribution suisse financera l'exécution du recensement démographique et éventuellement certaines parties du volet formation.

Le Tchad, pays de concentration de notre programme de coopération, a été dévasté par de nombreuses années de troubles intérieurs. C'est, à l'heure actuelle, un pays en reconstruction et on constate un effort remarquable de la part du Gouvernement de restaurer les services de base dans le pays et mettre en oeuvre un nouveau programme de développement.

Il s'agit d'une action prioritaire qui devrait bénéficier à l'ensemble de l'économie de l'un des pays pauvres du Sahel, en améliorant la capacité gouvernementale de formuler et de mettre en oeuvre des politiques économiques cohérentes. Compte tenu de la situation particulière du Tchad, ce projet représente un moyen efficace pour soutenir la reconstruction du pays.

Ce financement entre dans le cadre de notre programme de coopération avec l'IDA et représente la dernière opération de cofinancement sous IDA-7 (Frs 200 millions au total pour la période 1984/87). Il est prévu que l'IDA fonctionne en qualité d'administrateur de la contribution suisse et de coordinateur de l'exécution du projet selon les procédures standard de cofinancement convenues avec cette institution.

II

Cadre général

Avec un revenu par habitant d'environ \$130 en 1985, le Tchad est l'un des pays les plus dépourvus du monde. Il se range parmi les derniers des pays à faible revenu en ce qui concerne les indicateurs sociaux (espérance de vie, taux d'alphabétisation, santé). Au cours des dernières années, des conflits politiques ont gravement perturbé les activités économiques et sociales. Par ailleurs, le développement du pays est défavorisé par l'enclavement, les longues distances internes et les variations climatiques.

Encore fragile parce que dévasté par de nombreuses années de troubles intérieurs, le Tchad est à l'heure actuelle un pays en reconstruction. La capitale a été sérieusement endommagée, surtout dans le secteur moderne, et la plupart des bâtiments administratifs ont été détruits. On constate un effort remarquable de la part du Gouvernement pour restaurer les services de base dans le pays et pour mettre en oeuvre un nouveau programme de développement.

Avec l'installation du Gouvernement d'Hissen Habré en 1982, la reprise économique a vu le jour. En 1983, le PIB a augmenté de 5% en termes réels. Cette relance a été cependant compromise par la grave sécheresse de 1984-1985 et la crise du secteur "coton", ce qui a provoqué une chute du PIB de 6% en 1984. Plus récemment, une politique relativement stable et de meilleures conditions climatiques ont permis au Tchad de passer des opérations d'urgence aux programmes de développement à long terme.

Le Gouvernement a préparé un plan de développement intérimaire pour la période 1986-88, qui a été présenté à une Table Ronde en décembre 1985. Le plan définit des objectifs de développement très ambitieux : (a) assurer la sécurité alimentaire sur le plan national; (b) réinstaller les populations

déplacées par la sécheresse; (c) reconstituer les troupeaux de bétail; (d) améliorer l'approvisionnement dans les zones rurales et combattre la désertification; (e) réhabiliter le réseau des transports; (f) reconstruire le secteur industriel et mettre en valeur les ressources pétrolières du pays; (g) intensifier et diversifier les exportations autres que le coton; (h) réhabiliter les structures commerciales et financières; (i) fournir des services de santé primaire.

Un programme d'investissement public est en préparation et le Gouvernement a établi récemment un document-cadre de politique économique ("Policy Framework Paper") qui résume la base d'une assistance dans le cadre de la Facilité d'ajustement structurel du FMI.

Le projet

Le projet fournira une assistance en priorité aux Ministères des Finances et du Plan qui sont les principaux exécutants des mesures économiques. Il aidera aussi les autres institutions directement concernées par la gestion économique, notamment le Ministère du Commerce et de l'Industrie, le Secrétariat d'Etat chargé de l'Inspection Générale et du Contrôle d'Etat et la Caisse Autonome d'Amortissement. Un comité tripartite d'assistance technique (Ministères des Finances, du Plan et de la Présidence) sera établi pour administrer les fonds, assurer la coordination et identifier les projets susceptibles d'être financés dans le cadre de ce crédit. Les documents de projets recevront l'approbation conjointe du Comité tripartite et de l'IDA. Le projet comprend quatre volets :

- a) Fonds d'assistance technique et logistique (\$4.0 millions) : les fonds de ce volet donneront aux cinq institutions susmentionnées des ressources qui ne peuvent pas être obtenues ailleurs pour accomplir certaines tâches essentielles au développement du pays. Les fonds seront utilisés en priorité pour: (1) le renforcement de la capacité du Ministère des Finances de collecter les taxes pétrolières; (2) une étude du système fiscal du Tchad et sa rationalisation; (3) un contrôle financier de gestion et, si nécessaire, l'établissement de la comptabilité élémentaire pour sept entreprises publiques; (4) la création d'un fonds de préparation de projets; (5) une documentation de base juridique et économique; (6) une assistance logistique au Secrétariat d'Etat à la Présidence chargé de l'inspection et du contrôle d'Etat, à la Caisse Autonome d'Amortissement et au Ministère du Commerce et de l'Industrie; (7) le Secrétariat du Comité tripartite.
- b) Bâtiments et équipement pour les Ministères des Finances et du Plan (\$4.1 millions plus \$0.1 million "terrain"). Vu l'exiguïté et le délabrement des bâtiments actuellement occupés par ces deux Ministères et le manque d'équipement, l'investissement proposé permettra aux deux institutions de mieux fonctionner et de mieux utiliser leur personnel. Il s'agit de la construction de deux bâtiments, pour loger un peu plus de la moitié du personnel des Ministères du Plan et des Finances. Les deux bâtiments seront construits dans la zone destinée au centre d'administration (Moursal) où une partie du Plan est déjà installée.

- (b) c) Formation (\$0.6 million). Les fonds de formation, aussi gérés par le Comité tripartite, seront affectés en fonction des propositions soumises par les cinq institutions concernées par le projet. Certaines utilisations prioritaires possibles peuvent déjà être envisagées : (1) formation de courte durée au Tchad pour plus de 175 fonctionnaires par des cours de recyclage et formation pratique organisés par des institutions comme l'Ecole Nationale d'Administration et de la Magistrature (ENAM) ou le Centre d'Etudes et de Formation pour le Développement (CEFOD) (\$0.11 million), (2) formation de courte durée (3-6 mois) à l'étranger pour le recyclage et la promotion du personnel existant (25 fonctionnaires des Ministères du Plan et des Finances) par des cours pratiques améliorant la gestion administrative et financière (\$0.19 million), (3) formation de longue durée à l'étranger de quatre spécialistes : économie publique, économétrie, planification économique et gestion publique (\$ 0.3 million).
- d) Recensement démographique par échantillonnage (\$3 millions). Ce recensement a pour but de remédier au manque total d'informations démographiques fiables, et de préparer l'enquête relative aux ménages financée par le projet de suivi des effets de l'ajustement structurel soutenu par le PNUD. La méthodologie du recensement a été choisie en raison de sa rapidité, de son efficacité, et de son économie.

Vu la complexité de l'exécution d'un recensement et le manque d'expérience sur le plan national, il a été accepté de confier la conduite du recensement à une firme sous contrat commercial (ou plutôt une association de firmes vu la diversité des tâches), choisie par appel d'offres international. Un nombre de cadres qualifiés seront détachés de l'administration et engagés directement par la firme (association) en question et formés sur le tas aux techniques de recensement modernes.

La base d'échantillonnage cartographique établie lors du recensement démographique pourrait être employée dans un complément d'inventaire ou dans d'autres enquêtes. La base de données satellites, corrigée géographiquement pour le travail de recensement, pourra être utilisée en partie ultérieurement pour des recensements de la masse végétale et du potentiel agricole du pays.

Participation suisse

Le coût total du projet sera de \$11,8 millions. Le crédit IDA sera de \$8,7 millions; la participation suisse sera de l'ordre de \$3 millions (Frs 5 millions, soit environ US\$ 3 millions) et celle du Gouvernement tchadien sera constituée par l'apport de terrain pour les bâtiments. La durée du projet sera de cinq ans afin de permettre le financement de formation longue. Les fonds suisses couvriront le volet recensement démographique, qui devrait être exécuté en trois ans, pour un montant déterminé par l'appel d'offres; un solde éventuel du montant de cofinancement de Frs 5 millions sera attribué au volet "formation".

Le plan de financement se présente donc comme suit :

	IDA	SUISSE	TCHAD	TOTAL
Fonds d'assistance technique	\$ 4.0	-	-	4.0
Bâtiment et équipement	\$ 4.1	-	0.1	4.2
Formation	\$ 0.6	(*)	-	0.6
Recensement démographique	\$ -	3.0	-	3.0
Total	\$ 8.7	3.0	0.1	11.8

(*) Solde de \$3 millions en fonction du résultat de l'appel d'offres pour le recensement.

Principaux bénéficiaires excomptés

Si beaucoup de pays en développement sont caractérisés par des administrations aux proportions démesurées, les ressources du Gouvernement tchadien sont par contre trop modestes pour mettre en oeuvre une politique économique de façon efficace et pour poursuivre la reconstruction et le développement du pays. L'économie tchadienne est dans une grande mesure libérale, mais l'Etat a tout de même un rôle important dans la promotion de la croissance, la gestion de l'économie et la programmation des investissements. Une meilleure gestion économique et financière permettra au Gouvernement de mobiliser les ressources nécessaires pour la relance économique et le développement, ainsi que la fourniture de services sociaux. Si le Gouvernement est conscient des tâches qui lui incombent et a déjà atteint des résultats remarquables, il est dépourvu des moyens nécessaires pour remplir son rôle.

Cette action est jugée prioritaire, dans le cadre de la situation économique actuelle. Le projet présenté est un ensemble cohérent de mesures visant à une meilleure maîtrise de la gestion financière et économique du pays. Le projet fournira un soutien essentiel pour le renforcement de la capacité du Gouvernement à gérer et à assurer un suivi de ses efforts de reconstruction. Le Gouvernement a affirmé son engagement dans cette opération et sa volonté d'effectuer les changements institutionnels en vue de son exécution.

La contribution suisse pour l'exécution de l'étude démographique constituera un élément important en vue de fournir au Gouvernement du Tchad et à ses planificateurs des informations essentielles sur la répartition et les caractéristiques de la population tchadienne. Elle facilitera une meilleure planification socio-économique en vue d'un développement harmonieux du Tchad. Elle permettra également de mieux suivre les coûts sociaux des mesures de politique économique.

Les données recueillies constitueront le point de départ pour le rétablissement des données de base sans lesquelles une planification et une programmation fiables de développement aux niveaux national et sectoriel sont impossibles. En particulier, les informations démographiques sont essentielles pour établir des plans et des programmes dans les secteurs de l'éducation et de la santé.

Par ailleurs, ce volet du projet contribuera à la formation simultanée des cadres supérieurs de la Direction des Statistiques lors de la préparation et lors du déroulement et de la supervision de l'enquête.

III

L'Office fédéral des Affaires économiques extérieures et l'Administration fédérale des Finances ont été consultés à titre préalable et ont donné leur accord à cette proposition de crédit.

IV

Nous vous proposons donc de prendre la décision ci-jointe.

DEPARTEMENT FEDERAL DES
AFFAIRES ETRANGERES



Pierre Aubert

Extrait du procès-verbal

- DFAE 6 pour exécution
- DFF 7 pour information
- DEP 7 (SG 5, OFAEE 2) pour information
- CDF 2 pour information

Pour co-rapport à

- Département fédéral de l'Economie publique
- Département fédéral des Finances

DOCUMENTS PRINCIPAUX AYANT SERVI DE BASE
A LA PREPARATION DE LA PROPOSITION DE CREDIT
ET SE TROUVANT A DISPOSITION A LA DDA

1. Gouvernement du Tchad, document-cadre de la politique économique
2. Banque mondiale, rapport d'évaluation, mai 1987
3. Banque mondiale, Chad : Country Economic Brief, mai 1987
4. Banque mondiale, Chad : Divisional Country Brief, avril 1987
5. DDA, entrée en matière, aide financière au projet de soutien à la gestion économique et financière, 11 juin 1987
6. DDA, correspondance Centrale/Bureau de Coordination
7. DDA, rapport de négociations, N'Djamena, 30 juin 1987
8. Gouvernement du Tchad/Banque mondiale/DDA, procès-verbal des négociations, le 30 juin 1987.

Pour extrait conforme

Le Secrétaire

CONFÉDÉRATION SUISSE
 CONFEDERAZIONE SVIZZERA
 CONFEDERAZIUN SVIZERA
 CONFEDERAZIUN SVIZERA

Rechtsw.

Decision 28 OCT. 1987

Decision

1927

Centre technique de l'Union Européenne
 Association (UER) de Bruxelles à Genève

Proposition du DFAE, formulée d'entente avec le DPTCE,
 du 19 octobre 1987.

Aide financière de Frs 5 millions au Tchad pour financer un projet de soutien à la gestion économique et financière en cofinancement avec l'IDA

Vu la proposition du DFAE du 19 octobre 1987

Vu les résultats de la procédure de co-rapport, il est

décidé :

Une aide financière non remboursable de Frs 5 millions est accordée en faveur du projet de soutien à la gestion économique et financière au Tchad en cofinancement avec l'IDA.

Ce montant sera imputé au Crédit de programme de Frs 1,8 milliards pour la coopération technique et l'aide financière en faveur des pays en développement (AF du 18 septembre 1984).

Les dépenses découlant de cet engagement seront imputées à la rubrique budgétaire 202.493.01.

Pour extrait conforme

Le Secrétaire

	Actifs
1	-
2	-
3	-
4	-
5	-
6	-
7	-
8	-
9	-
10	-
11	-
12	-
13	-
14	-
15	-
16	-
17	-
18	-
19	-
20	-
21	-
22	-
23	-
24	-
25	-
26	-
27	-
28	-
29	-
30	-
31	-
32	-
33	-
34	-
35	-
36	-
37	-
38	-
39	-
40	-
41	-
42	-
43	-
44	-
45	-
46	-
47	-
48	-
49	-
50	-
51	-
52	-
53	-
54	-
55	-
56	-
57	-
58	-
59	-
60	-
61	-
62	-
63	-
64	-
65	-
66	-
67	-
68	-
69	-
70	-
71	-
72	-
73	-
74	-
75	-
76	-
77	-
78	-
79	-
80	-
81	-
82	-
83	-
84	-
85	-
86	-
87	-
88	-
89	-
90	-
91	-
92	-
93	-
94	-
95	-
96	-
97	-
98	-
99	-
100	-